



Règlement du challenge de courses à pied du Pays du Gier 2025

Il faut être classé obligatoirement sur au moins 3 courses du challenge et du challenge découverte pour les hommes et les femmes.

Attribution des points :

Le premier aura autant de points que le nombre d'arrivants et l'attribution des points sera dégressive en fonction du classement homme et du classement femme.

Exemple : 250 arrivants = 250 points au 1^{er}, 249 au 2^{ème}, etc....les points seront doublés pour les courses ayant moins de 100 arrivants.

Récompenses :

Seront récompensés les 10 premières femmes et les 10 premiers hommes pour le challenge Pays du Gier, les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes pour le challenge découverte. Les bénéficiaires seront informés personnellement et **devront être présents à la remise des prix pour recevoir leurs récompenses.**

Les courses participant au challenge sont :

La Ripagérienne 10km 13 avril 2025

Farnay Trail Solidaire 29 KM 6 AVRIL 2025

ST-Cham R' Urban Trail 21 KM 17 MAI 2025

Courir pour des pommes 22 KM 28 SEPTEMBRE 2025

Les courses participant au challenge découverte sont :

La Ripagérienne 5 km 13 avril 2025

Farnay Trail Solidaire 16 KM 6 AVRIL 2025

ST-Cham R' Urban Trail 10 KM 17 MAI 2025

Courir pour des pommes 12 KM 28 SEPTEMBRE 2025

Pour tout contact

Jean Luc Mounier

0782601112